LE PIC VERT

2019

Campagne de protection des amphibiens à Saint-Aupre (38)

Bilan 2019 et Comparaison sur 5 ans d'action

Grenouille rousse © Jean-François Noblet

Association Le Pic Vert
24 place de la Mairie 38140 REAUMONT
04 76 91 34 33
contact@lepicvert.asso.fr
www.lepicvert.org

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Saint-Aupre

Remerciements :

Le Pic Vert remercie le Pays Voironnais, le Département de l'Isère, la commune de Saint-Aupre et les propriétaires de terrains, M. et Mme Pégoud et M. Monin, qui ont permis cette action.

Nous remercions également les 45 participants qui se sont relayés tout au long de la campagne : Alexandra Acca, Famille Anonyme, Famille Baraldi, Famille Besson, Patrick Bothereau, Famille Carabin, Robert Cornillon, Alain Cotte, Cécile Déchenaud, Famille Décombe, Eric De Tugny, Aurélien Fabre, Annie Gagneux, Pierre Galland, Famille Gerseen, Jocelyne et Michel Girard, Robert Girard, Christophe Griggo, Famille Karpati, Marie Langevin, Yves Mercier, René Méry, Maïté Milian, Jean-François Noblet, Alain et Angélique Pedrazolli, Joël Pittre, Famille Salomon, Frédérique et Maurice Taurel, Dominique Venturini, ainsi que les 12 enfants du Centre de loisirs de Saint-Etienne de Crossey et leurs 4 accompagnateurs, et les 20 membres de la FRAPNA venus le temps d'une matinée.

I. Déroulement de l'action

Les amphibiens regroupent les anoures (amphibiens sans queue : crapauds et grenouilles) et les urodèles (pourvus d'une queue : salamandres, tritons). A l'exception des grenouilles vertes, ils passent l'hiver en hibernation dans des zones boisées, enfouis sous terre ou dans des cavités à l'abri. Chaque année, en février-mars, démarre leur période de reproduction. Ils entament alors une migration vers les plans d'eau favorables les plus proches, dans lesquels ils pondent des œufs. Leurs larves (têtards) s'y développeront jusqu'à l'état adulte. Après la ponte, les adultes quittent ensuite les plans d'eau et retournent dans les bois, créant ainsi un mouvement migratoire retour. Celui-ci est plus diffus : les crapauds sont les premiers à sortir, ne restant dans les plans d'eau que pour se reproduire et se développer ; les tritons et grenouilles eux, restent dans l'eau beaucoup plus longtemps sur la saison printemps – été, certaines grenouilles ne migrent pas.

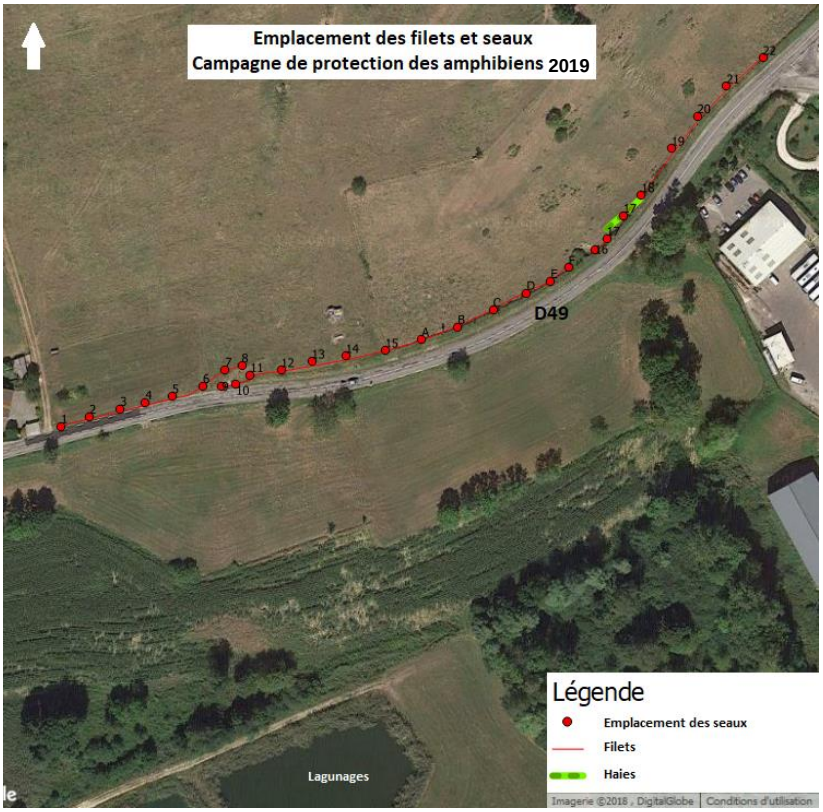

Dans le cas de l'ENS du marais des mairies à St-Aupre, les amphibiens entament leur migration vers un lagunage en contre-bas du bois les obligeant à traverser la route D49 où ils risquent de se faire écraser. **Pour les protéger, Le Pic Vert installe chaque année depuis 2015 des filets et des seaux en amont de cette route empêchant leur traversée.** Ils jouent le rôle de collecteurs dans la mesure où les amphibiens qui cherchent à traverser la route pour atteindre le lagunage en aval, longent les filets et finissent par tomber dans les seaux, enterrés à ras du sol.

Le matériel nécessaire à la campagne de protection des amphibiens au filet est le suivant :
- 325 m de filets prêtés par le Département de l'Isère ;
- 29 seaux prêtés par le Pays Voironnais ;
- 180 piquets prêtés par le Département ;
- Divers matériels de protection et outils de jardinage ;
- 1 motoculteur monosoc : pour réaliser la tranchée dans laquelle s'insère le filet - merci Alain ! ;
- Fiches de relevés pour suivi des espèces.

45 bénévoles se sont en tout relayés sur toute la campagne comprenant les chantiers d'installation/désinstallation du dispositif et le relevé des seaux tous les matins à 8h précises, pour récolter, identifier et relâcher dans le lagunage les amphibiens tombés dans les seaux. 3 matinées ont également été le support de sorties nature pour le Centre de loisirs de Saint-Etienne de Crossey et la FRAPNA Isère.

Chantier d'installation 2019
du dispositif de protection des amphibiens
de Saint-Aupre
Photos : Jocelyne Girard et Patricia Urgé

II. Résultats

a. Campagne 2019

707 amphibiens ont été sauvés de l'écrasement cette année. Record net avec un bond de 125 individus de plus que l'an passé qui tend à confirmer l'efficacité de la mesure de protection mise en place depuis 5 ans. En effet, les résultats des années précédentes sont les suivants : 189 amphibiens en 2015, 153 en 2016 et 403 en 2017 et 582 en 2018. Les espèces habituelles ont été retrouvées en 2019 : crapauds communs (554), grenouilles agiles (15) et rousses (117). Et la bonne surprise de l'année est un retour des tritons avec 13 tritons palmés et 8 tritons alpestres. C'est la première année qu'il y en a tant ; les années précédentes seuls 1 ou 2 tritons alpestres avaient été observés, voire aucun certaines années ou malheureusement écrasés. 104 individus toutes espèces confondues ont tout de même été retrouvés écrasés en 2019, ayant réussi à contourner le dispositif aux extrémités, ce qui démontre les limites de ce système (cf partie Perspectives à la fin de ce rapport). Seules les salamandres restent manquantes, la dernière observation datant de 2016.

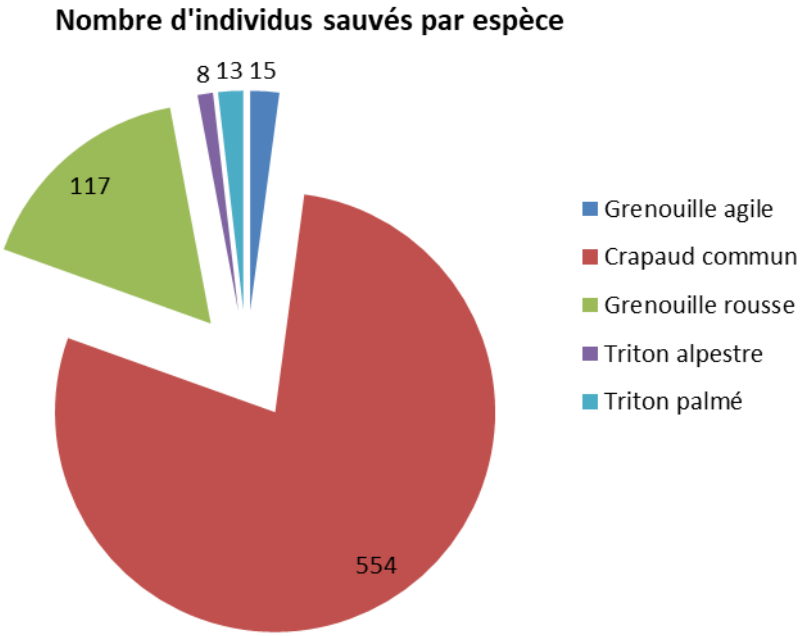

Les 4 premiers crapauds communs (*Bufo bufo*) mâles récoltés de 2019

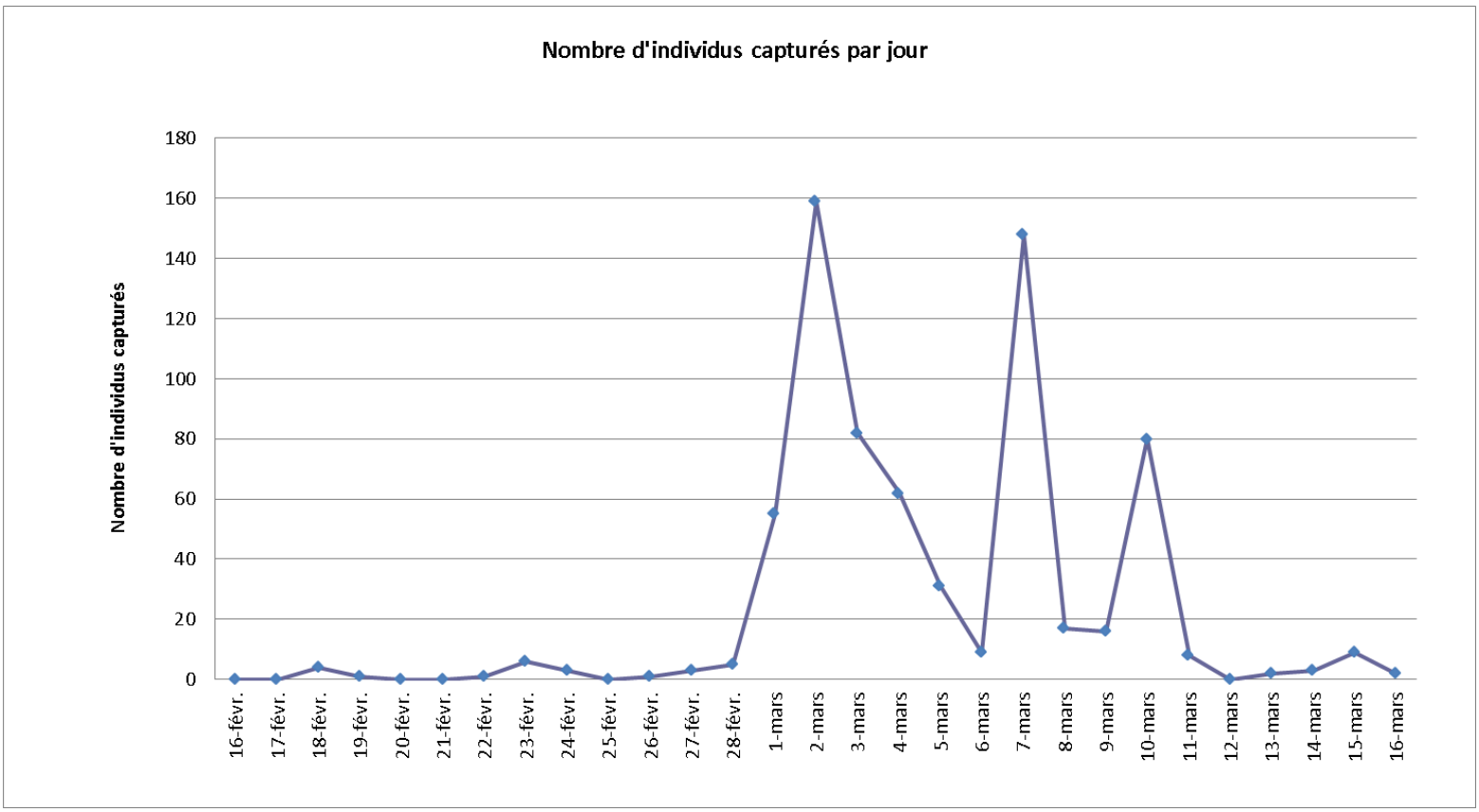

Les températures sont restées froides longtemps cet hiver et la migration a ainsi démarré très doucement avec très peu d'individus récoltés sur tout le mois de février (de 0 à 6 individus maximum chaque matin). Puis un net redoux début mars a déclenché le pic de migration. Le 2 mars, 159 individus étaient récoltés d'un coup. A nouveau le 7 mars, il y en avait 148. La migration a ainsi été très condensée sur la première quinzaine de mars et les filets ont été enlevés dès le 16 mars 2019. En effet la migration « aller » s'achevait déjà et les retours commençaient au contraire, obligeant à enlever rapidement les filets pour que ceux-ci ne deviennent pas des obstacles pour les individus remontant vers le bois. C'est la deuxième année que les filets sont enlevés aussi tôt. Ils avaient été enlevés le 17 mars en 2018 alors que les années précédentes la migration durait jusqu'au moins la dernière semaine de mars, avec un retour de migration des crapauds, premiers à remonter juste après leur reproduction, au compte-goutte.

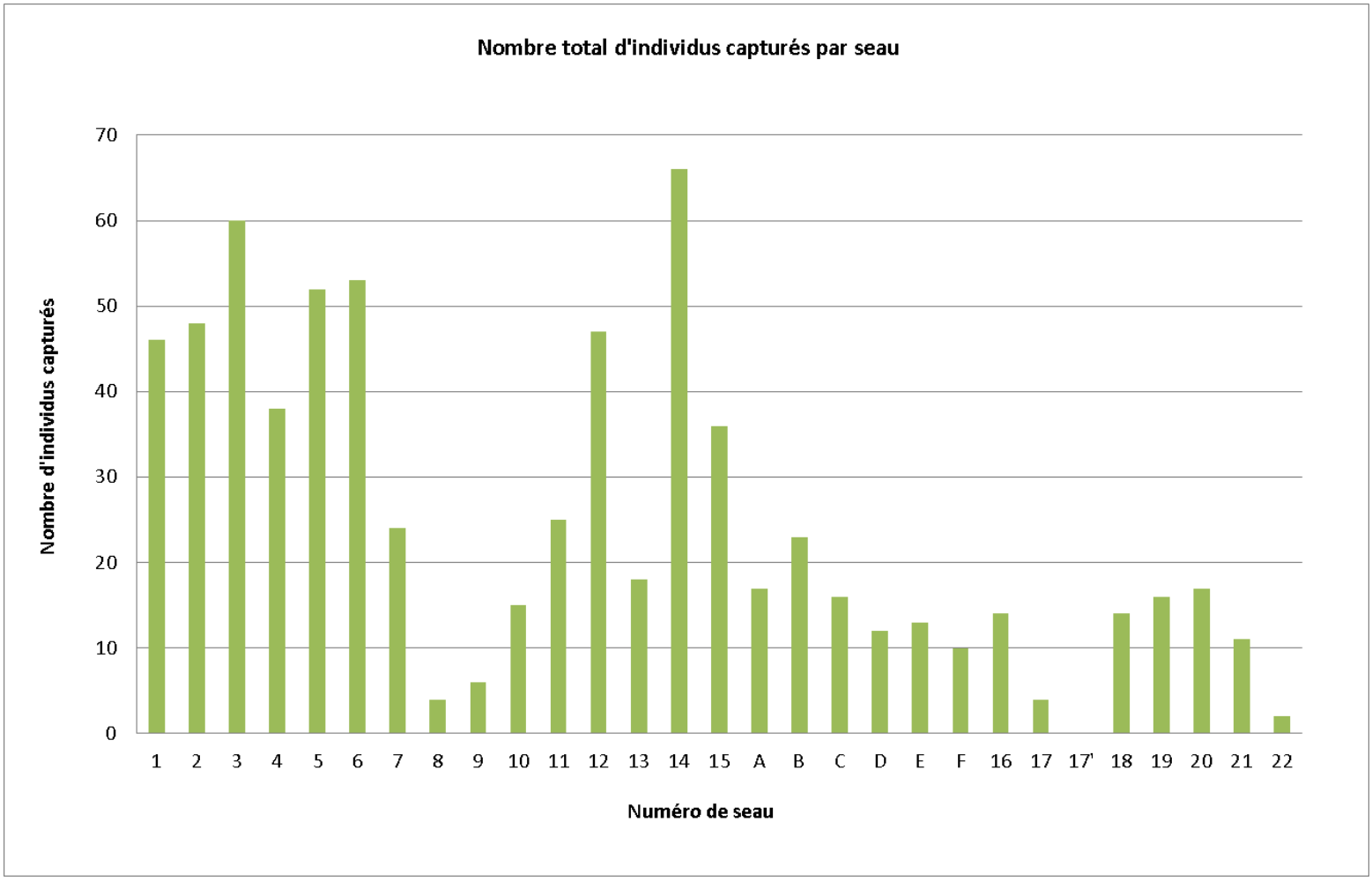

A nouveau, les 7 seaux A, B, C, D, E, F et 17' ont été ajoutés en raison du broyage de la haie en bordure de la route qui servait auparavant de barrage naturel au passage des amphibiens. Seul ce dernier seau 17' est resté vide.
La zone de migration la plus importante en 2019 reste la zone la plus à l'ouest. Elle semble se découper cette année en 2 flux principaux : l'un assez large compris entre le seau 1 et le seau 6 ; l'autre plus concentré sur les seaux 14 et 15. Le seau 12 a également récolté beaucoup d'individus cette année.
Les passages côté Est ont été relativement équilibrés avec une quinzaine d'individus par seau en moyenne. On peut quand même isoler un flux plus important autour du seau B, un autour du seau 16 de par sa position isolée des autres seaux, et un flux compris entre les seaux 18 et 21 comme en 2018.

b. Comparaison des résultats des campagnes de 2015 à 2018

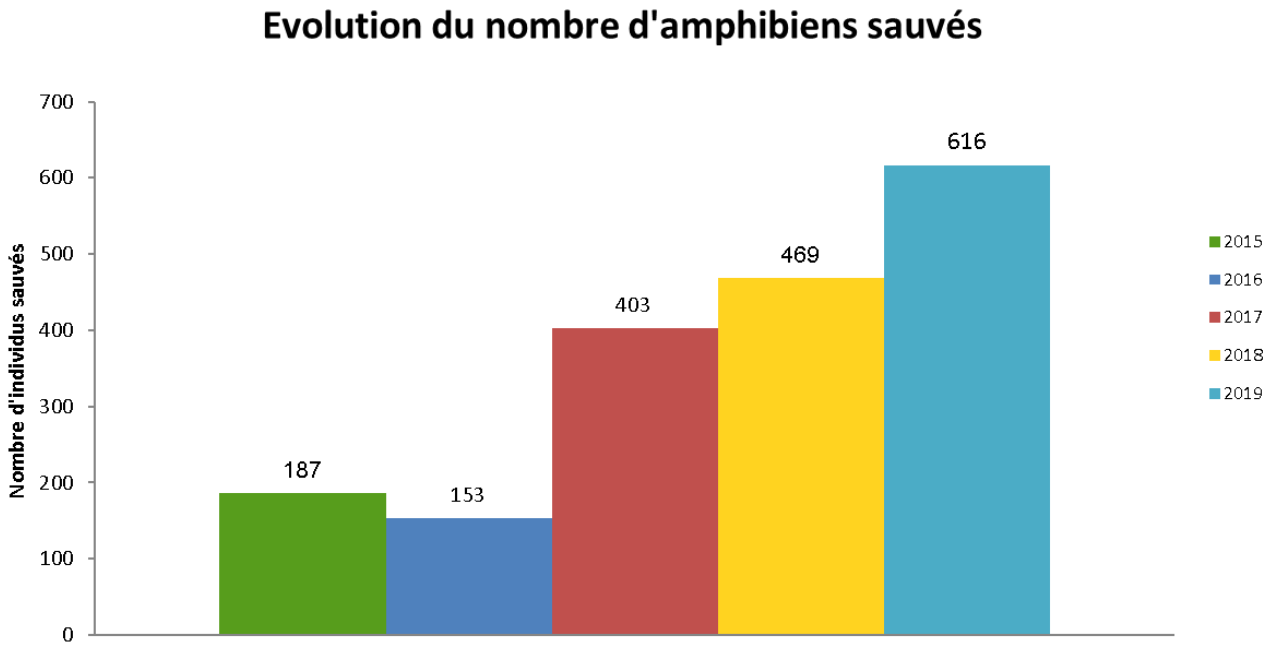

NB – tableau ci-dessus :
Comparaison des seaux 1 à 22 uniquement, hors derniers seaux ajoutés en 2018 et 2019 (A, B, C, D, E, F et 17').

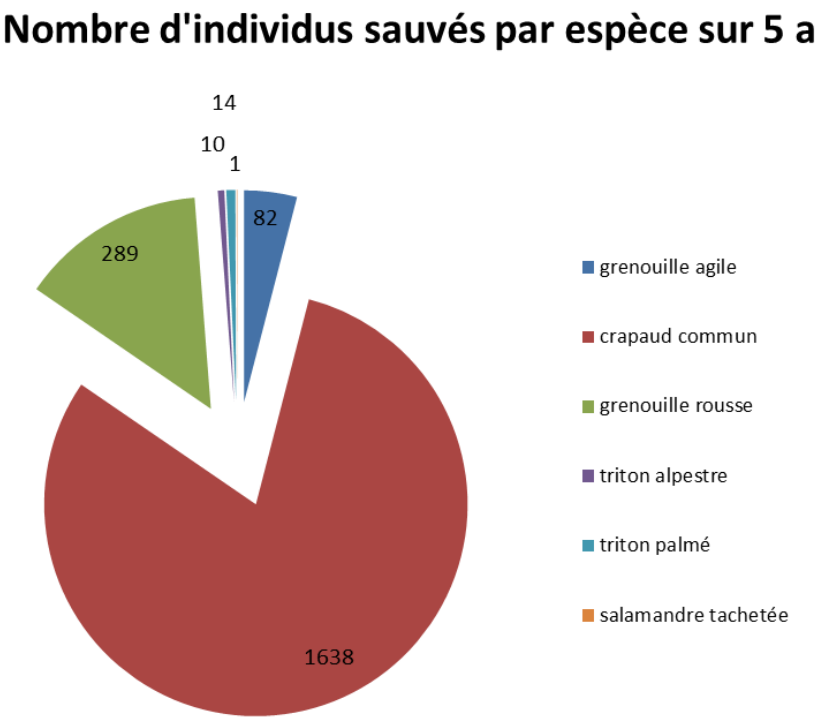

Au total ce sont 2034 amphibiens qui ont été sauvés sur cinq ans. Le crapaud commun est l'espèce largement majoritaire (1638), suivi des grenouilles rousses (289) et agiles (82). On craignait que les tritons palmés et alpestres ne soient quasiment disparus sur la zone puisque seuls un ou deux étaient dénombrés chaque année, voire aucun. Mais finalement une petite population de chaque espèce est réapparue en 2019 avec ainsi un total sur 5 ans de 14 palmés et 10 alpestres. En revanche la seule donnée de salamandre tachetée est une observation de 2016.

Photo : 2 tritons, palmé (Lissotriton helveticus) en haut et alpestre (Ichthyosaura alpestris) en bas.

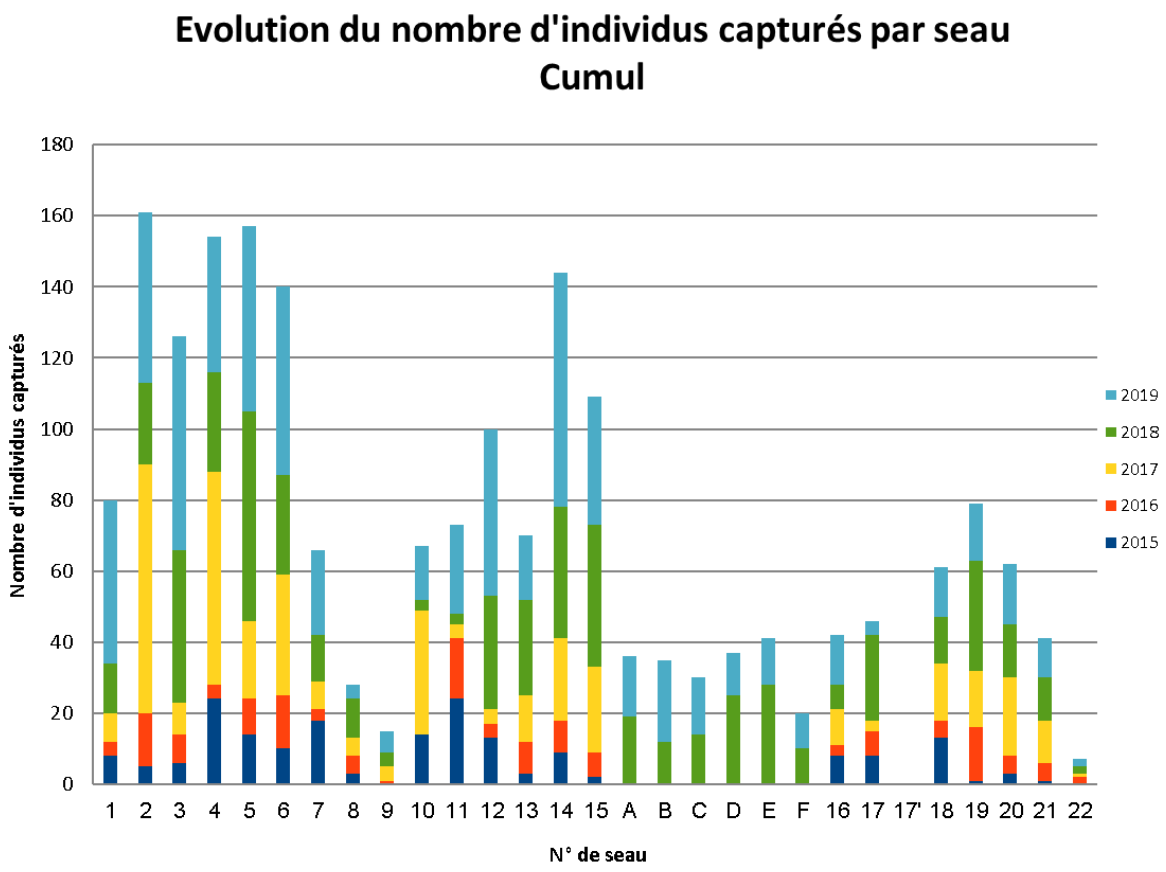

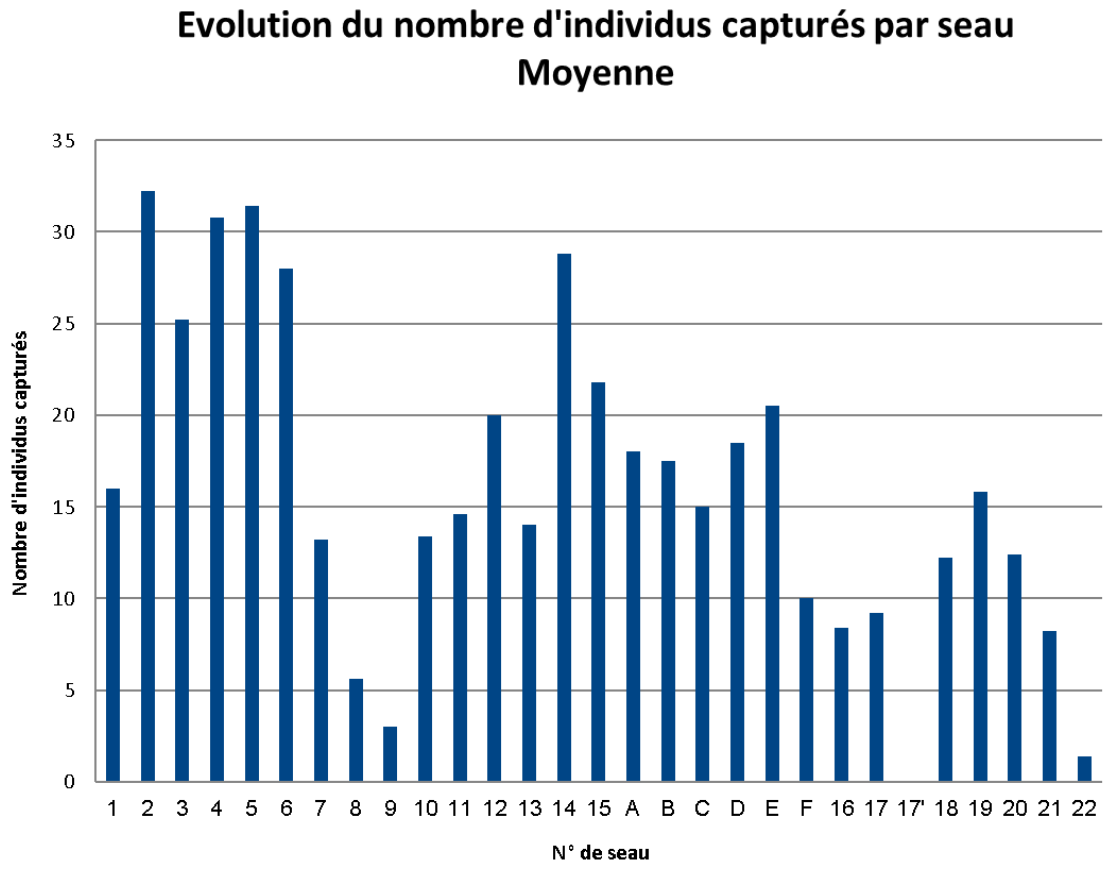

Que ce soit en cumul d'individus sur 5 ans, ou en moyenne par seau, des couloirs de migration tendent à apparaître au fil des ans (*voir Annexe*) : un premier couloir se dessine au niveau du seau 2 et un deuxième entre les seaux 4 et 6. Un troisième se démarque sur les seaux 14 et 15. Le seau 12 n'est pas non plus à négliger. Côté Est, un couloir est nettement visible entre les seaux 18 et 20. Les seaux A, B, C, D, E et F rajoutés depuis deux ans seulement montrent que des amphibiens passent aussi à ce niveau avec 2 flux qui se dessinent à chaque extrémité : seaux A/B et seaux D/E.

De manière générale, la migration est plus importante à l'Ouest de la haie (entre les seaux 1 et 15) que du côté Est à partir du seau n°16.

III. Perspectives

La campagne de protection 2019 a été un véritable succès et confirme l'enjeu du site pour les populations d'amphibiens. Le retour cette année d'une petite population plus conséquente de tritons est une excellente nouvelle qui redonne l'espoir que les tritons réinvestissent le secteur. Le réaménagement des lagunages de Saint-Aupre de 2018 y est sans aucun doute favorable.

Les difficultés rencontrées (météo, contournement du dispositif par certains individus malgré les précautions, nécessité d'une forte mobilisation humaine) démontrent cependant les limites de cette méthode. Après cinq années de campagne et de récolte de données, nous disposons désormais d'une bonne visibilité sur les couloirs de migration empruntés par les amphibiens. Avec de telles informations, il est impératif que le Conseil Départemental de l'Isère (CDI) avance sur la conception de deux ou trois passages à petite faune sous cette voirie pour permettre aux amphibiens de rejoindre leur lieu de reproduction sans danger et de manière pérenne.

Le CDI s'est engagé à étudier la question dès lors qu'une cinquième année d'étude serait réalisée. C'est aujourd'hui chose faite et nous espérons que l'étude de faisabilité démarrera rapidement.

Par ailleurs, la protection des amphibiens de Saint-Aupre fait désormais partie intégrante de la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Marais des Mairies, géré par le Pays Voironnais.

Le Pic Vert a déjà suggéré par le passé que le CDI fasse une demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour financer l'étude de futurs passages à faune sous la voirie. M. Julien Polat, vice-président du Département et conseiller départemental du canton de Voiron, s'est déclaré favorable. Par ailleurs, M. Pierre Durand, maire de Saint-Aupre et M. Pierre Galland, adjoint, se sont également montrés favorables.

En parallèle du lancement de l'étude de faisabilité, il nous faut d'ores et déjà réfléchir à l'organisation de la campagne 2020, la protection ne pouvant être interrompue jusqu'aux éventuels travaux des années futures. Le Pic Vert est disposé à réitérer l'action dans les mêmes conditions que 2019.

Fort du succès de cette campagne de protection, Le Pic Vert reste plus que jamais à la disposition du CDI pour concrétiser ces projets.

ANNEXE

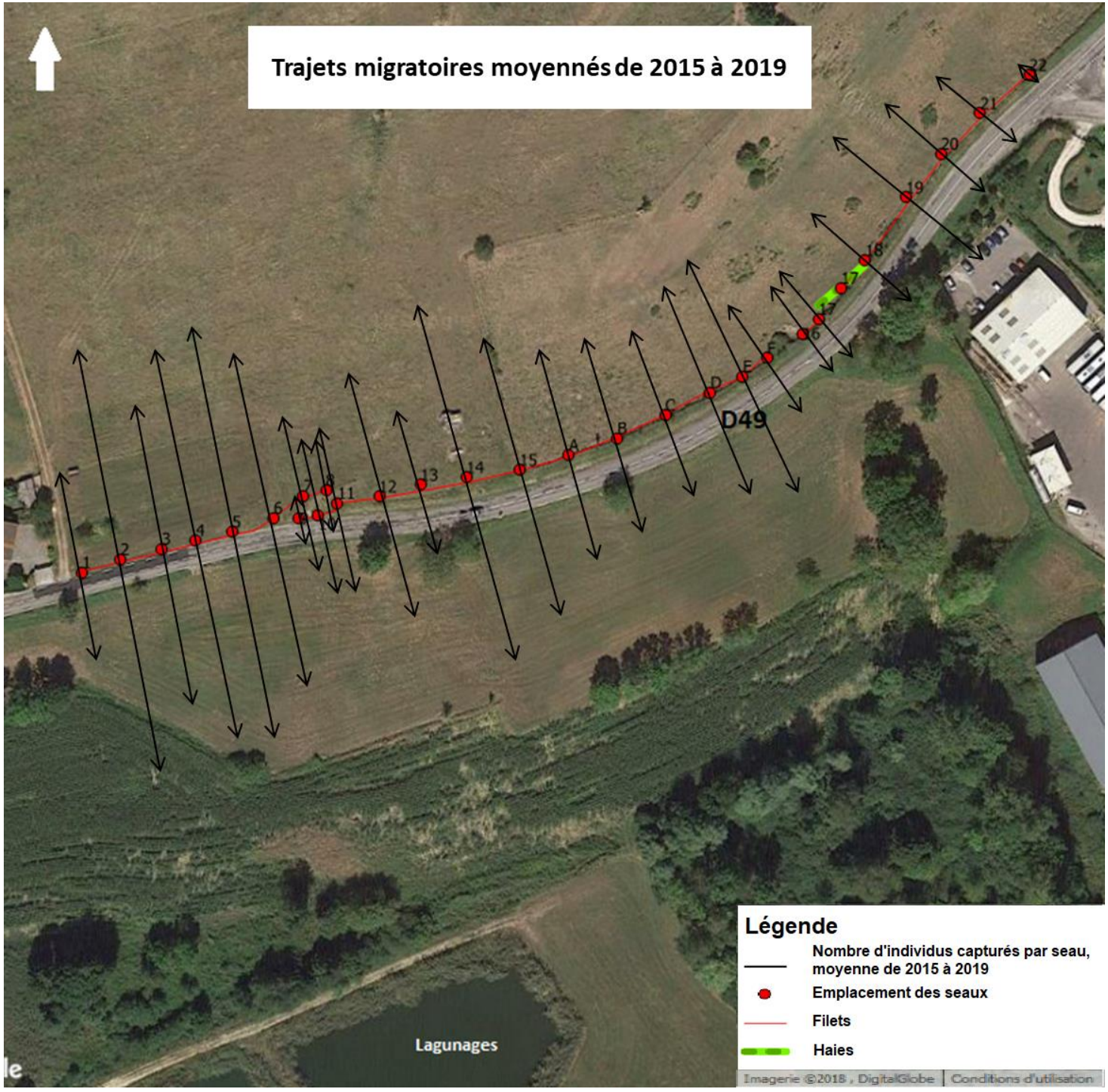
Trajets migratoires moyennés de 2015 à 2019
D49
Lagunages
Légende
Nombre d'individus capturés par seau, moyenne de 2015 à 2019
Emplacement des seaux
Filets
Haies
Imagerie ©2018 , DigitalGlobe
Conditions d'utilisation